

Contrôle technique en CNPE

BÉNÉFICE POUR L'ENTREPRISE

La formation permet de rappeler les règles importantes en matière de contrôle technique en CNPE et d'évaluer le collaborateur.

 **Durée :** 1 jour (7h)

 **Lieu :** Nancy ou site client

 **Tarif inter-entreprises :** 580€ /personne

 **Dates :** Nous contacter
Délai d'accès : proposition de session sous 1 mois.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de formation (instructions techniques)
- Cas pratiques sur maquette

PUBLIC CIBLE

- Contrôleur
- Tuyauteur habilité HN2
- Soudeur habilité HN2
- Chef d'équipe
- Chef de chantier

PRÉREQUIS

- Être habilité HN2

POUR ALLER PLUS LOIN

- Accompagnement terrain

ÉVALUATION

- Feuille de présence
- Contrôle de connaissances théoriques et pratiques

LIVRABLES

- Support de formation
- Attestation de formation

*Personne en situation de handicap ?
N'hésitez pas à nous contacter.*



Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître l'importance du contrôle technique dans le cadre des opérations de maintenance en centrale nucléaire
- Connaître les règles essentielles à respecter lors de sa mise en œuvre et les responsabilités qui y sont liées
- Réaliser un contrôle technique



Contenu

- Qu'est ce que le contrôle technique ?
- Pourquoi effectuer un contrôle technique ?
- Qui le réalise ?
- Quand doit-il être réalisé ?
- Comment le réalise-t-on ?
- Que faire en cas de contrôle technique non conforme ?
- Quelles sont les conséquences d'un contrôle technique défaillant ?

Référente Pédagogique : Marjorie BEAUDOING
06 73 06 52 78 - marjorie.beaudoin@fivesgroup.com